

**Délégation Territoriale de MOSELLE**

Service Veille et Sécurité Sanitaires et Environnementales

Courriel: [ARS-GRANDEST-DT57-VSSE@ars.sante.fr](mailto:ARS-GRANDEST-DT57-VSSE@ars.sante.fr)

Téléphone : 03 87 37 56 52/53

Destinataire(s) :

MAIRIE DE MONTENACH

**CONTROLE SANITAIRE DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE**

(Code de la santé publique - Titre II : Sécurité sanitaire des eaux et des aliments)

Résultats des analyses effectuées dans le cadre suivant : Renforcement du contrôle de l'eau

**MONTENACH**

Commune de : MONTENACH

Prélèvement et mesures de terrain du **06/10/2020 à 08h55** pour l'ARS, par le laboratoire :  
CENTRE D'ANALYSES ET RECHERCHES HYDROLOGIE ENVIRONNEMENT, ILLKIRCH 6901

Nom et type d'installation : STATION CHLORATION (STATION DE TRAITEMENT-PRODUCTION )

Type d'eau : EAU DISTRIBUEE TRAITEE

Nom et localisation du point de surveillance : STATION CHLORATION MONTENACH - SOURCES MONTENACH

Code point de surveillance : 0000003437 Code installation : 002092 Type d'analyse : ECP\_\_

Code Sise analyse : 00144031 Référence laboratoire : CAN2010-3320 Numéro de prélèvement : 05700144025

**Conclusion sanitaire :**

Eau d'alimentation non conforme à la limite de qualité réglementaire (0,1 µg/L) pour le paramètre pesticide Atrazine déséthyl. Cette limite a été fixée à titre de précaution en l'absence de données toxicologiques ou épidémiologiques, et considérant que les pesticides ne peuvent être naturellement présents dans le milieu naturel. La valeur mesurée reste inférieure à la valeur sanitaire maximale (Vmax).

(PLV-05700144025 - page : 1)

Metz, le 15 octobre 2020

**Pour la Directrice Générale de l'ARS Grand Est  
Pour la Déléguée Territoriale de Moselle  
Le Chef du service Veille et Sécurité Sanitaires et Environnementales**



**Hélène ROBERT**

*Les résultats détaillés sont consultables page(s) suivante(s)*

	Résultats	Unité	Limites de qualité		Références de qualité	
			Mini	Maxi	Mini	Maxi
<b>Mesures de terrain</b>						
<i>Contexte Environnemental</i>						
Température de l'eau	15,9	°C				25,0
Température de l'air	8,9	°C				
<i>Résiduel de traitement</i>						
Chlore libre	1,02	mg(Cl <sub>2</sub> )/L				
Chlore total	1,03	mg(Cl <sub>2</sub> )/L				
<b>Analyse laboratoire</b>						
<i>Paramètres azotés et phosphorés</i>						
Nitrates (en NO <sub>3</sub> )	48,0	mg/L		50,0		
<i>Pesticides triazines et métabolites</i>						
Atrazine	0,045	µg/L		0, 10		
<b>Atrazine déséthyl</b>	<b>0,139</b>	<b>µg/L</b>		<b>0, 10</b>		
Atrazine-déisopropyl	<0,020	µg/L		0, 10		
<i>Pesticides Divers</i>						
Total des pesticides analysés	0,184	µg/L		0, 50		

*Les conclusions sanitaires sont consultables en page 1*